

POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNÉES DES ACTEURS ET ACTRICES



POINT INFO

Jeudi 06 juillet
2023

EN RÉSUMÉ

p. 1

RAPPEL SUR LA RÉGLEMENTATION

p. 2

DÉLÉGUÉ.E À LA PROTECTION DES DONNÉES (DPO)

p. 3-4

POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNÉES

p. 6-8

PROCHAINES ÉTAPES

p. 9-10

EN RÉSUMÉ

**POLITIQUE DE
PROTECTION DES
DONNÉES À
CARACTÈRE
PERSONNEL**
CONCERNANT LES
ACTEUR.TRICE.S DE
MÉDECINS DU MONDE
28/04/2023



COMMENT LES DONNÉES PERSONNELLES DES ACTEUR.TRICE.S SONT TRAITÉES À MDM

GRANDS PRINCIPES

DROITS SUR LES DONNÉES PERSONNELLES

COMMENT LES EXERCER

QUI EST CONCERNÉ

TOUS LES ACTEURS ET ACTRICES DE MDM,
QUEL QUE SOIT LEUR STATUT ET LEUR
PAYS D'INTERVENTION
(HORS BÉNÉFICIAIRES ET
DONATEURS/TESTATEURS)

DE QUOI PARLE-T-ON

DONNÉE PERSONNELLE :
TOUTE INFORMATION SE RAPPORTANT
À UNE PERSONNE PHYSIQUE IDENTIFIÉE
OU IDENTIFIABLE

DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE EN COURS DE CONSTRUCTION

POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNÉES DES BÉNÉFICIAIRES À
CONSTRUIRE SUR 2023-2024

RAPPEL SUR LA REGLEMENTATION

RÈGLEMENT GÉNÉRAL sur la P des D ROTECTION ONNÉES

LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉS EN FRANCE

DIRECTIVES ET TEXTES EUROPÉENS

LÉGISLATIONS LOCALES

**A VENIR → DATA ACT, DSA, DMA, DGA, EPRIVACY 2022 ,
PRIVACY SHIELD 2 , ...**

DÉLÉGUÉ.E À LA PROTECTION DES DONNÉES (DPO)

DIRECTION GÉNÉRALE

DIRECTION ACHATS
LOGISTIQUE &
INFORMATIQUE

DPO
+
RÉFÉRENT.E

- **INFORMER ET CONSEILLER**
- **CONTRÔLER LE RESPECT DE LA RÉGLEMENTATION**
- **COOPÉRER AVEC L'AUTORITÉ DE CONTRÔLE (CNIL)**
- **POINT DE CONTACT POUR LES PERSONNES CONCERNÉES**

BÉNÉFICIAIRES/USAGERS

SALARIÉS

BÉNÉVOLES

DONATEURS

PARTENAIRES

...

**COLLABORATION AVEC
LE SERVICE
INFORMATIQUE**

**COOPERATION
AVEC LE
SERVICE JURIDIQUE**

**ÉCHANGES AVEC LES
OPÉS, SERVICES ET
DIRECTIONS**

**N'EST PAS RESPONSABLE
OU PROPRIÉTAIRE DES
RISQUES**

DÉLÉGUÉ.E À LA PROTECTION DES DONNÉES

RÔLE DU.DE LA DPO



POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNÉES

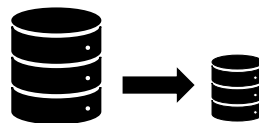
PRINCIPES



TRANSPARENCE, INFORMATION ET RESPECT DES DROITS DES PERSONNES



OBJECTIF BIEN DÉFINI ET LÉGITIME



DONNÉES STRICTEMENT NÉCESSAIRES À L'OBJECTIF



DONNÉES MAINTENUES À JOUR



DONNÉES CONSERVÉES POUR UNE DURÉE DÉFINIE EN ACCORD AVEC L'OBJECTIF



MESURES DE SÉCURITÉ ADÉQUATES

**POLITIQUE DE
PROTECTION DES
DONNÉES À
CARACTÈRE
PERSONNEL**

**CONCERNANT LES
ACTEURS TRICES DE
MÉDECINS DU MONDE**

28/04/2023



POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNÉES

**POLITIQUE DE
PROTECTION DES
DONNÉES À
CARACTÈRE
PERSONNEL**

CONCERNANT LES
ACTEUR.TRICE.S DE
MÉDECINS DU MONDE

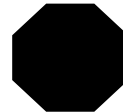
28/04/2023



DROITS DES PERSONNES CONCERNÉES



INFORMATION / ACCÈS



OPPOSITION



RECTIFICATION



EFFACEMENT



LIMITATION



PORTABILITÉ

**COMMENT EXERCER MES DROITS
DPO.MDM@MEDECINSDUMONDE.NET**

POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNÉES

POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

CONCERNANT LES
ACTEURS DE
MÉDECINS DU MONDE

28/04/2023



1. DEFINITIONS
2. OBJET
3. CHAMP D'APPLICATION
4. PRINCIPES GÉNÉRAUX
5. FINALITÉS ET BASES LÉGALES
6. DESTINATAIRES DES DONNÉES
7. DURÉE DE CONSERVATION
8. DROIT D'INFORMATION ET DROIT D'ACCÈS
9. MISE À JOUR ET DROIT DE RECTIFICATION
10. DROIT À L'EFFACEMENT (« DROIT À L'OUBLI »)
11. DROIT À LA LIMITATION
12. DROIT À LA PORTABILITÉ
13. DROIT D'OPPOSITION
14. COMPLÉMENTS SUR L'EXERCICE DES DROITS
15. DÉCISION INDIVIDUELLE AUTOMATISÉE
16. CARACTÈRE FACULTATIF OU OBLIGATOIRE DES RÉPONSES
17. SOUS-TRAITANCE
18. SÉCURITÉ
19. VIOLATION DE DONNÉES
20. EXERCICES DES DROITS ET DÉLÉGUÉ.E À LA PROTECTION DES DONNÉES
21. TRANSFERTS HORS UNION EUROPÉENNE
22. REGISTRE DES TRAITEMENTS
23. DROIT D'INTRODUIRE UNE RÉCLAMATION AUPRÈS D'UNE AUTORITÉ DE CONTRÔLE
24. ÉVOLUTION

PROCHAINES ÉTAPES

INTRANET PROTECTION DES DONNÉES

Protection des données à caractère personnel



Depuis le 25 mai 2018, le Règlement Général Européen sur la Protection des Données (RGPD) est venu renforcer la législation en matière de protection des données à caractère personnel et notamment la Loi Informatique et Libertés française. Le RGPD propose une approche plus actuelle aux problématiques liées à la protection des données. Il renforce notamment les droits des individus, leur donne plus de contrôle sur la collecte et le traitement de leurs données et impose toute une série d'obligations sur les organisations afin qu'elles garantissent et se responsabilisent pour la protection des données qu'elles traitent.

Médecins du Monde a désigné une Déléguée et une référente à la protection des données que vous pouvez contacter pour toute information complémentaire.

REGISTRE DES ACTIVITÉS DE TRAITEMENTS



Direction Achats Logistique & Informatique

[Accueil](#)[Documents](#)[Annuaire de la direction](#)[Services DALI](#) ▾[Protection des Données](#)

Documents utiles

[Afficher tout](#)

Titre

0. Proteccion_de_Datos_Personales_Presenta...

0. Personal_Data_Protection_Presentation_FR...

1. Politique_Protection_Données_Personnelle...

1. Politica_Proteccion_Datos_Personales_Acto...

1. Data_Protection_Policy_Stakeholders_EN.pdf



PAYS BD	
MEDECINS DU MONDE – 84 avenue du Président Wilson – 93210 Saint-Denis	
Date de mise en œuvre	
Finalité principale	
Détail des finalités du traitement	
Responsables de la mise en œuvre	
SERVICE AUPRÈS DUQUEL S'EXERCE LE DROIT DES PERSONNES CONCERNÉES	
Fonction de la personne/service auprès duquel s'exerce le droit d'accès et de rectification : DPO de Médecins du Monde	* dpo.mdm@medecinsdumonde.net * Par courrier : Médecins du Monde A l'attention du Délégué à la protection des données – DPO - 84 avenue du Président Wilson – 93210 Saint-Denis
Catégories de personnes concernées par le traitement	
CATEGORIES DES DONNEES/DETAIL DES DONNEES	
* Données d'identification :	
* Données sensibles :	
CATEGORIES DES DESTINATAIRES/DONNEES CONCERNÉES	
Internes :	
Externes :	
Durée de conservation	
Mode de conservation des données	
Mesures de sécurité informatique	
Mise à jour (date et objet)	

→ INVENTAIRE DES TRAITEMENTS DE DONNÉES PERSONNELLES CHEZ MDM

PROCHAINES ÉTAPES

POLITIQUE DE PROTECTION DE DONNEES DES BENEFICIAIRES

